



Communiqué de presse – 1^{er} décembre 2016

Agir ensemble pour les droits de l'enfant : Un collectif qui poursuit sa mobilisation

Fin 2012, un groupe d'ONG s'est réuni afin de penser et rédiger collectivement – une grande première en France – un rapport alternatif destiné au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies en vue du contrôle de l'application par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant. Quatre ans plus tard, l'audition de la France passée, le collectif Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE) est toujours présent. Sa cinquantaine de membres ont signé le 30 novembre 2016 un additif à leur Charte constitutive afin de renouveler leur engagement.

Un collectif élargi décidé à poursuivre son action

En octobre 2013, 34 organisations signaient une Charte constitutive afin de réaliser ensemble un rapport alternatif - pour la première fois collectif – avec une approche globale et transversale des droits de l'enfant rendue possible par la diversité des organisations composant le collectif. Une fois ce rapport remis au Comité des droits de l'enfant et l'audition de la France réalisée, la question se posait donc de savoir quel avenir, quelles suites, donner à ce partenariat. Les organisations membres ne souhaitant pas s'arrêter là ont décidé de poursuivre leur travail, de faire fructifier leur collaboration, de se fixer de nouveaux objectifs, le travail étant considérable encore aujourd'hui pour un meilleur respect des droits de l'enfant dans notre pays ! Le 30 novembre dernier, plus de 50 organisations se sont rassemblées pour signer un additif à la Charte du collectif, marquant ainsi cette volonté d'aller plus loin ensemble.

Un nouvel élan pour le collectif AEDE

Cet additif marque l'entrée dans une nouvelle phase du Collectif AEDE, il actualise ses objectifs, réaffirme les principes de fonctionnement collectif et de participation des enfants et des jeunes, et développe et poursuit les actions déjà entreprises de manière pérenne. Ces nouvelles orientations se traduisent par la poursuite des actions de plaidoyer mais également des actions autour de la participation des enfants et des jeunes. Par ailleurs, AEDE met en place un lab'AEDE, un laboratoire d'idées, de réflexions et d'échanges autour des droits de l'enfant où les membres proposeront des expériences et qui permettra d'approfondir certains sujets, de confronter les points de vue et de proposer de nouvelles préconisations partagées.

Les prochaines actions du collectif

Dans le cadre de son action de plaidoyer, AEDE s'est lancé dans la rédaction d'un livre blanc destiné aux candidats des élections législatives et présidentielle de 2017. Ce livre blanc aura pour particularité d'inclure les opinions des enfants. A cette fin, AEDE a organisé une consultation nationale des jeunes ainsi qu'un temps d'échange et de débat autour de la question du droit à l'information. Ce livre blanc permettra d'alimenter le débat d'une table ronde où se réuniront les différents candidats aux élections courant mars 2017. Par ailleurs, AEDE lancera son premier Lab'AEDE intitulé "Inscrire et faire vivre la CIDE au cœur des projets éducatifs de territoire" au début de l'année 2017.

Face au challenge qu'est la promotion des droits de l'enfant en France, AEDE entend bien occuper une place de premier plan et élever les droits de l'enfant à la place qu'ils méritent en politique et au sein de la société.

Contacts presse :

Florine Pruchon (fpruchon@solidarite-laique.org) - 06-71-99-38-68
Sophie Graillat (sophie.graillat@wanadoo.fr) 06-99-10-49-37

Pour plus d'information :

<https://collectif-aede.org/>